Bulletin de santé du végétal
CULTURES LEGUMIERES
Hauts-de-France

Bulletin n°23 du 25 septembre 2025

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE

► SALADES : les populations de pucerons explosent.
► POIREAU : les conditions climatiques sont assez favorables aux maladies.
► CHOUX : la population d'aleurodes reste élevée.
► CELERI : les captures de mouches de la carotte restent importantes.
► ENDIVE : vol de mouches de l'endive. Les conditions climatiques restent favorables à l'alternaria.
► CAROTTE : pression en augmentation d'oïdium, captures de mouches stables.
► HARICOT et FLAGEOLET : faibles captures et dégâts rares d'Héliothis, pression faible de sclérotinia.
► EPINARD : pression stable de noctuelles défoliatrices, pas de maladie.

SALADES

Réseau : 3 parcelles fixes
Stade : 10 feuilles à récolte

Pucerons

Les populations de pucerons ont explosé, des ailés sont également présents sur les parcelles et dans la plupart des cas ce sont principalement des pucerons de l'espèce *Nasonovia ribisnigri* qui sont présents sur les salades. Des auxiliaires sont aussi observés (punaises *Orius* sp., larves de syrphe…). Les températures comprises entre 9 et 18°C annoncées pour les prochains jours pourraient être assez favorables au développement des populations et la pression est assez importante, restez vigilants. La présence des pucerons sur salade engendre des pertes directes et indirectes : leur consommation de sève entraine un ralentissement de la croissance des plants, et constitue une porte d'entrée pour les maladies. De plus, la présence des individus peut rendre difficile la commercialisation des salades.

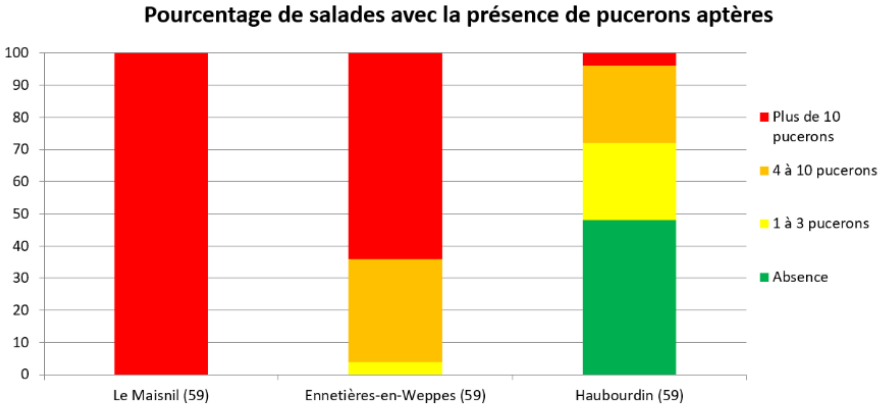

Colonie de pucerons (FREDON HdF)

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour lutter contre les pucerons : favorisation des auxiliaires (tels que les syrphes, les coccinelles, qui participent à la régulation de ce ravageur sans toutefois en permettre le contrôle) ;

élimination ou enfouissement des résidus de culture ; contrôle de la qualité sanitaire des salades avant l'implantation ; pose d'un filet anti-insecte, utilisation de certaines variétés résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*…

Noctuelle gamma

(*Autographa gamma*)

Une chenille de noctuelle est observée à Haubourdin (59) sur 4% des salades. Les captures restent faibles. Les températures comprises entre 8 et 18°C annoncées pour les prochains jours ne vont pas arrêter le développement des chenilles. Restez vigilants. Observez régulièrement vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles…

Chenille de noctuelle (FREDON HdF)

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. aizawai et de *Bacillus thuringiensis* subsp. Kurstaki (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole.

Commune	Nombre de noctuelle gamma par piège
Ennetières-en-Weppes (59)	3 ↗
Haubourdin (59)	1
Le Maisnil (59)	2 ↗

Gibier

Quelques dégâts de gibier sont toujours signalés. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entrainent la destruction partielle ou totale de plants.

Des mesures prophylactiques existent :

- Méthode utilisant les sons et/ou le bruit (gibier à plumes) : canon à propane, appareils émettant des cris de détresse et de prédateurs. Les oiseaux ne sont pas sensibles aux ultra-sons. Les oiseaux s'habituent rapidement aux canons stationnaires et non programmables. Pour avoir un maximum d'efficacité il faut que le danger soit imprévu. Les canons programmables ont de meilleurs résultats même s'ils sont plus chers. Les outils devront être installés avant l'arrivée des oiseaux, le jour de la plantation.
- Méthode utilisant l'effarouchement visuel (gibier à plumes et poils) : épouvantails, tracteur dans la parcelle, ruban de signalisation, matériel réfléchissant, ballons effaroucheurs… Ces moyens de lutte doivent souvent être changés d'endroit pour éviter que les prédateurs ne s'y habituent.

- L'installation d'un filet/bâche constitue la seule méthode qui peut donner près de 100% de résultat. La mise en place de clôture électrique est aussi très efficace contre les ravageurs à poils.

Clôture électrique autour d'une parcelle de salades (Fredon HdF)

Effaroucheur sonore : attention aux habitations ! (Fredon HdF)

Cerf-volant imitant un rapace : nécessite un peu de vent !

Le gibier s'habitue plus ou moins rapidement à ces techniques. Il est important de mettre le système de dissuasion dans la parcelle avant que les dégâts ne commencent. Pour améliorer leur efficacité, on peut cumuler plusieurs techniques et en modifier les applications (déplacement des épouvantails, réglage aléatoire des détonateurs…) pour éviter l'accoutumance. Elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, …). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts.
Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des DDTM "service Environnement" et fédérations de chasse de chaque département. Celles-ci pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, …) sur les cultures et récoltes agricoles.

POIREAU

Réseau : 3 parcelles
Stade : 10 feuilles à récolte.

Sur parcelles en circuit longs.

Thrips

Les dégâts de thrips et les populations de thrips sont toujours très importants dans toutes les parcelles. Les parcelles irriguées s'en sortent tout de même beaucoup mieux, avec des dégâts un peu moins importants et des poireaux de calibre bien supérieur. A Ennetières-en-Weppes (59), entre 1 et 9 thrips sont présents sur tous les poireaux. A Violaines (62), entre 1 et 12 thrips sont observés

Thrips et dégâts de thrips sur poireau (FREDON HdF)

par poireau. Sur ces 2 parcelles, 100% des poireaux sont atteints par des dégâts de thrips bien qu'elles soient irriguées. Les températures un peu plus fraîches annoncées pour les prochains jours ne vont pas être favorables aux thrips. Les captures sur les pièges avec des plaques bleues mis en place dans des parcelles de poireaux bien qu'en légère augmentation restent en dessous du seuil de nuisibilité. Pour rappel, le thrips aspire le contenu des cellules de l'épiderme entrainant la formation de petits points blancs visibles à l'œil nu et généralement accompagnés d'excréments noirs. Le feuillage prend un aspect argenté ce qui peut compromettre la qualité commerciale des poireaux. Des pertes de rendement peuvent être enregistrées en cas d'attaques intenses (7 à 8 thrips par feuille). Si la température est inférieure à 6°C, le niveau de population est relativement faible et les dégâts dus aux piqûres de nutrition sont négligeables. Si la température est supérieure à 13°C, l'activité sexuelle est intense, les populations augmentent de façon exponentielle et les dégâts sont importants. Ce thrips est très polyphage (plus de 150 espèces-hôtes). Il peut être disséminé par le vent sur de très longues distances.

Dynamique des vols de thrips du poireau capturés par pièges bleus pendant la campagne 2025

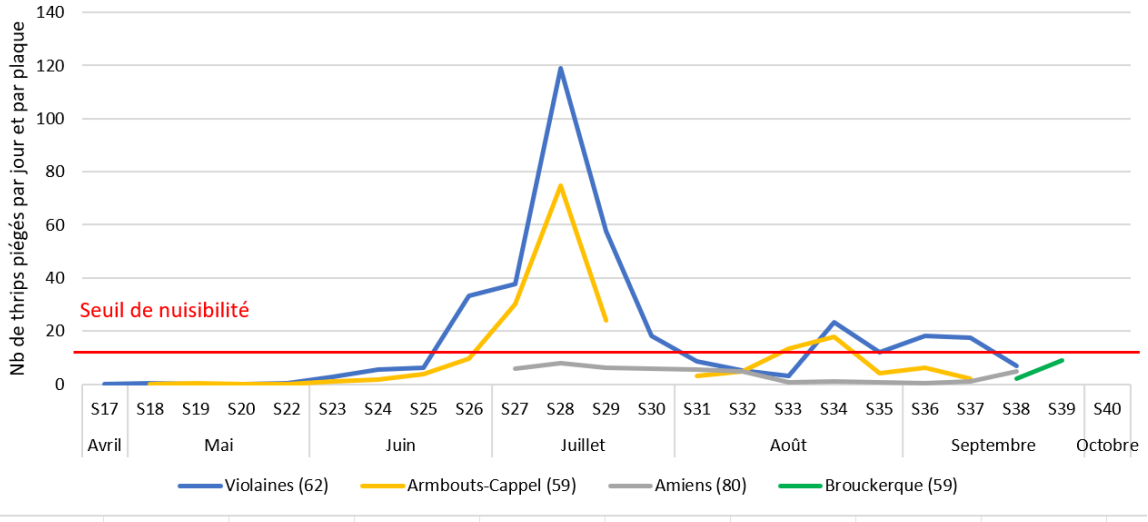

Rouille

Quelques pustules sont signalées à Saint-Sylvestre-Cappel (59). A Ennetières-en-Weppes (59), 4% des plantes sont touchées. A Violaines (62), de la rouille est également présente sur les poireaux les plus âgées. Les conditions climatiques vont encore être favorables à la rouille. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C.

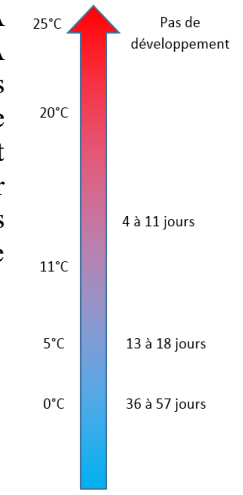

Durée de développement de la rouille en fonction des températures.

Les symptômes sont caractéristiques avec la formation de pustules orange plus ou moins foncées. La maladie touche d'abord les feuilles de la base puis gagne les étages supérieurs. La transmission de la rouille d'une saison sur l'autre se fait par le biais des cultures d'ail, des cultures de poireaux tardives encore en place lors des premières plantations ou des Alliums sauvages. Il est important de choisir des variétés peu sensibles. Il n'existe pas de variétés réellement résistantes mais il y a des différences de sensibilité variétale. Il est utile aussi de pratiquer une rotation des cultures en espaçant les Alliacées et de raisonner la fertilisation azotée.

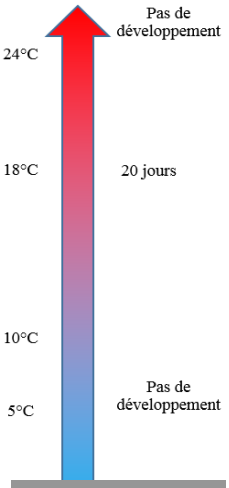

Durée de développement du mildiou du poireau en fonction des températures

Mildiou (*Phytophthora porri*)

Quelques symptômes de mildiou sont toujours observés à Violaines (62) sur 4% des pieds. Cette maladie est essentiellement hivernale, mais elle peut apparaitre dès le mois de juillet à la faveur d'une forte hygrométrie (en post irrigation par exemple) et d'une relative douceur. La durée d'incubation sera variable et fonction de la température.

Choisir des parcelles bien drainantes pour éviter toute stagnation prolongée d'eau, surtout dans les parcelles irriguées.

Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*)

Des petites mines sont observées à Ennetières-en-Weppes (59) sur 8% des pieds et à Violaines (62) sur 12% des pieds, mais il n'y a pas de dégâts sur les fûts pour le moment, il ne s'agit surement pas de l'espèce *Phytomyza gymnostoma*. A Violaines (62), des piqûres de mouche mineuse sont encore observées sur 16% des pieds. Les piqûres sont apparues à Ennetières-en-Weppes (59) sur 8% des pieds. La présence des adultes de *Phytomyza gymnostoma* en parcelle se manifeste par des piqûres blanches alignées sur les feuilles des Alliacées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants. Les conditions humides et douces (légèrement inférieures à 15°C) lui sont favorables. Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'Alliacées (poireaux, oignon, ciboulette, ail, …) pour détecter les premières piqûres. Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'Alliacées avec un filet anti-insecte. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des mesures préventives peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, …) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment certains hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytomyza gymnostoma* mais de manière très ponctuel).

Piqûres de mouche mineuse (FREDON HdF)

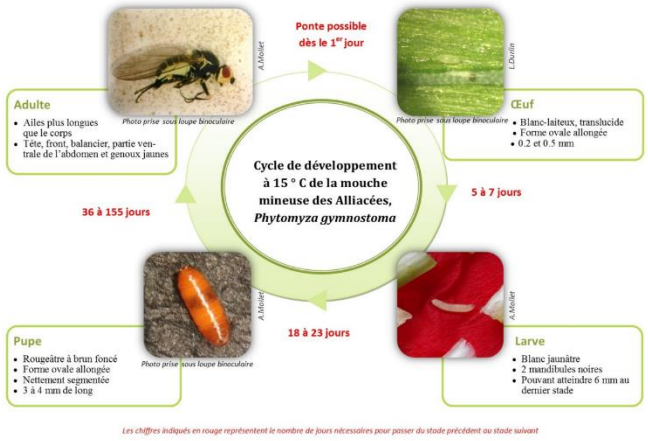

Cycle de développement de *Phytomyza gymnostoma* (FREDON HdF)

Les adultes peuvent s'accoupler et se nourrir très rapidement après l'émergence. Les femelles se posent sur les feuilles de leur plante hôte pour se nourrir et pour pondre. Les piqûres nutritionnelles sont décolorées et régulièrement alignées au bord des feuilles. La femelle incise les feuilles avec son ovipositeur et dépose un œuf dans les tissus de la feuille.

Les conditions douces et humides prévues pour les jours à venir pourraient être favorables à l'activité de la mouche mineuse.

Stemphyliose/Alternariose / maladie des taches pourpres

A Violaines (62), 20 % des pieds présentent des symptômes. La pression est faible pour le moment. Ces maladies sont indifférenciables sur le terrain. Le nombre de poireaux touchés peut être important sans que les dégâts ne soient graves (feuilles retirées au parage). Cette maladie peut provoquer une dégradation importante du feuillage entrainant un parage plus important. Au départ, seules des petites taches blanches allongées sont visibles. Ces taches peuvent s'agrandir pour atteindre plusieurs centimètres. Des anneaux concentriques de couleur brun violacés se forment et des sporulations brunes peuvent se développer en conditions favorables. Pour rappel, les températures douces (entre 6 et 34°C) et les conditions humides sont favorables au développement de la maladie. Certaines mesures prophylactiques peuvent être mises en place en amont :

− éviter d'implanter les cultures de poireaux sur des parcelles où des déchets de parage ont été enfouis,
− certaines variétés semblent moins sensibles, privilégier les variétés jugées tolérantes,
− ajuster la fertilisation azotée car un excès peut sensibiliser la plante aux maladies…

Problème de montaison (FREDON HdF)

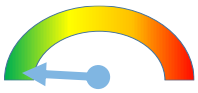

Montaison

A Violaines (62), des problèmes de montaison sont toujoursobservés. Les principaux facteurs favorables à la montaison sont essentiellement climatiques mais quelques mesures préventives peuvent être mises en place pour limiter le problème :

• Choix de variétés dites résistantes à la montaison.
• Pour la production de plants en serre, tentez de maintenir une température supérieure à 12°C
• Respectez les dates de plantations conseillées
• Ne stockez pas trop longtemps les plants en pépinières, évitez de les exposer trop longtemps au froid…

CHOUX

Réseau : 3 parcelles
Stade : pommaison à récolte

Altises (*Phyllotreta* sp.)

A Ennetières-en-Weppes (59), entre 1 et 10 altises sont présentes sur 32% des choux cabus observés. Les températures peu élevées prévues dans les prochains jours ne vont pas lui être favorables et au vu du stade des cultures, le risque est faible. Les choux sont sensibles à ce ravageur entre la plantation et le stade 8 feuilles. Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles. En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Les dégâts d'altises sont souvent observés dans les parcelles non irriguées, sur les jeunes plants, non protégés par des bâches ou filet anti-insecte.
Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place :
- poser un voile ou un filet anti-insectes (maille ≤ 0,8 car si la taille des mailles est > 0,8 mm, les altises mangent les feuilles à travers le filet). Les voiles non endommagés permettent une meilleure protection.
- ces coléoptères passent l'hiver dans le sol à proximité des crucifères (adventices, engrais vert, culture) : éviter de repiquer sur une parcelle ayant eu des crucifères l'année précédente,
- si possible (et besoin), irriguer la culture après la plantation pour accélérer la croissance.
- favoriser les auxiliaires des cultures : il existe des parasitoïdes, larvaires, pour la plupart. Comme les altises pondent leurs œufs à la surface du sol certains carabes ou les larves de Cantharides peuvent en consommer.

Pour en savoir plus sur l'altise des crucifères, consulter la fiche technique qui lui est dédiée : https://fredon.fr/hauts-de-france/sites/default/files/fiches%20techniques/Fiche%202020%2034%20Fiche%20technique%20altise%20cruciferes%20VD.pdf

Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Ennetières-en-Weppes (59)	3 ↗	1 ↗
Illies (59)	0 =	0 =
Saint Omer (59)	1 ↘	0=

A Ennetières-en-Weppes (59), des chenilles ou chrysalides de piéride du chou sont observées sur 16% des choux. Des dégâts sont présents sur 40% des choux. A Saint-Omer (62), de gros dégâts de chenilles sont signalés sur certains choux blancs. Restez vigilants, les températures des prochains jours ne vont pas arrêter le développement des chenilles. Surveillez vos parcelles pour détecter les pontes et les chenilles. Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti- insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles…

Dégâts de chenille (FREDON HdF et PLRN)

Chenilles de piéride du chou et chrysalide (FREDON HdF)

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entrainant des pertes de rendement.

Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole.

Pucerons

Dans le marais audomarois, des pucerons cendrés sont signalés sur choux blancs et choux fleurs. La présence de pucerons cendrés est signalée sur 12% des choux pommés à Saint-Omer (62). A Ennetières-en-Weppes (59), des pucerons cendrés sont présents sur 20% des choux. Des pupes de syrphes sont aussi présentes sur cette parcelle. Les températures des jours prochains restent favorables au développement des pucerons. Surveillez vos parcelles. La présence de pucerons cendrés se manifeste par un rosissement et un enroulement des feuilles. Afin d'éviter la prolifération des pucerons il est conseillé de broyer et incorporer les résidus de culture, de favoriser les bandes fleuries et donc les auxiliaires des cultures, d'irriguer les parcelles, de poser des filet anti-insectes, de favoriser une pousse rapide du jeune plant…

Aleurode (*Aleyrodes protella*)

Sur chou-fleur dans le marais de Saint-Omer (62), des populations d'aleurodes très importantes et de la fumagine sont signalées. A Ennetières-en-Weppes (59), 44% des choux sont colonisés par des aleurodes. A Illies (59), la pression reste importante et de la fumagine est

toujours présente. La pression reste élevée et les températures prévues dans les prochains jours ne vont pas être défavorables à son développement. Restez vigilants en observant régulièrement la face inférieure des feuilles des choux.
La problématique aleurode est nettement plus importante sur choux-fleurs et choux frisés que sur les choux pommés. *Aleyrodes protella* présente des taches grises sur les ailes. En grand nombre, ils peuvent provoquer un arrêt de croissance et des déformations mais c'est surtout la fumagine, des champignons qui se développent sur le miellat excrété par les aleurodes qui rend les productions non commercialisables. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui sont favorables. La durée total œuf-adulte est de 21 à 47 jours en moyenne pour des températures constantes de 30 et 16°C respectivement. La température optimale pour un cycle est de 31,1°C. En dessous de 16°C, les femelles pondent peu d'œufs et les puparium n'atteignent pas le stade adulte. Un adulte peut pondre en moyenne 225 œufs.
Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; irriguer les parcelles lorsque c'est possible, entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur aleurodes :
• Sur tous les choux : l'huile essentielle d'orange douce et *Beauveria bassiana* souche ATCC.
• Sur tous les choux de plein champ et sous abri sur les choux-raves et choux feuillus : la maltodextrine.
Choux feuillus = choux chinois et choux verts type non pommé (par exemple le chou kale)
Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : https://ecophytopic.fr/reglementation/ proteger/liste-des-produits-de-biocontrole.

Maladies
Aucune maladie n'a été observés cette semaine.

ENDIVE

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)
Les captures de mouches de l'endive sont récapitulées dans le tableau ci-dessous, la dynamique des captures semble indiquer que le vol de 2ème génération est toujours en cours, le seuil est dépassé à Loos-en-Gohelle (62). Sur ce site, des piqûres de mouche de l'endive sont signalées sur 20% des pieds. Pour rappel, le cycle de la mouche de l'endive se décompose en 4 phases : le stade œuf qui dure de 4 à 8 jours ; différents stades larvaires qui durent 23 à 27 jours au total ; la nymphose (pupe) qui s'effectue en 20 jours ; l'adulte, ailé qui peut vivre jusqu'à 30 jours. L'étape délicate est la récolte des racines : si des œufs de mouches sont pondus dans les collets, les larves vont ensuite éclore et faire des dégâts durant le forçage. La présence de la mouche de l'endive en parcelle peut être détectée grâce aux piqures qu'elle effectue sur les feuilles des endives.

Site de piégeage	Mouche de l'endive									
	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	-	2	2	0	2	0	1	-	1	0
Arras (62)	0	4	3	7	10	4	0	0	0	0
Avelin (59)	1	-	6	1	1	0	-	0	1	2
Boursies (59)	1	0	1	0	2	0	4	1	0	3
Beaumetz-les-Cambrai (59)	0	0	23	7	3	2	-	-	-	-
Loos-en-Gohelle (62)	1	0	15	1	9	8	21	9	17	18
Richebourg (62)	4	2	1	1	2	5	1	2	2	0
Marcelcave (80)	0	0	1	0	0	0	0	2	0	1
Neuville Bourjonval (62)	0	0	45	46	30	18	1	5	1	1
Pouilly-sur-serre (02)	1	13	16	0	1	0	0	7	1	37
Soyécourt (80)	1	2	2	4	3	1	6	2	2	3

Pucerons lanigères

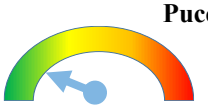

Le vol de pucerons lanigères se poursuit. Il s'agit du vol « retour » par lequel des individus ailés, issus des aptères présents sur les racines regagnent leur hôte primaire, le peuplier.

Des mouches de *Thaumatomyia* spp., prédatrices des pucerons lanigères sont aussi piégées. Jusqu'à présent, il semble qu'elles aient bien contribué au contrôle des populations de pucerons. Le développement de pucerons attestés par le feutrage blanc au sol a été observés vers le Sud d'Arras dans différentes parcelles.

Commune	*Thaumatomyia*	*Pemphigus*
Loos en Gohelle (62)	9 ↘	1 ↗
Avelin (59)	4 ↘	6 ↗
Boursies (59)	10 ↗	Plus de 500 ↗
Richebourg (62)	19 ↘	0 =
Arras (62)	1 ↗	0 =
Neuville Bourjonval (62)	7 ↗	4 ↘
Soyécourt (80)	0 ↘	0 ↘
Pouilly-sur-serre (02)	0 ↘	3 ↗
Marcelcave (80)	0 =	0 =
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	0 ↘	0 ↘

Cicadelles

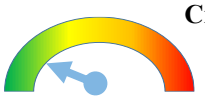

A Loos-en-Gohelle (62), de nombreuses piqûres sont toujours observées. La présence de cicadelles se traduit par de petites taches sur le limbe conduisant à une décoloration vert clair à jaune pale. Ces symptômes bien que généralisés sont a priori sans gravité.

Cicadelle sur endive (FREDON HdF)

Piqûres de mouche de l'endive (alignées) (FREDON HdF)

Piqûres de cicadelles (groupées) (FREDON HdF)

Alternaria (*Alternaria dauci*)

A Loos-en-Gohelle (62), quelques petites taches d'alternaria ont été observées sur 8% des pieds. Les conditions actuelles lui sont favorables. Ce champignon entraîne l'apparition de petites taches circulaires, de couleur jaune et cernées de rouge, qui deviennent ensuite brunes en grandissant. La maladie est favorisée par un temps doux (températures comprises entre 15 et 25°C, optimum 20°C) et humide. Les successions de pluies et de soleil lui sont très favorables : l'humidité favorise la fructification sur les lésions et le temps sec permet la dissémination des spores. Surveillez l'apparition des premiers symptômes. Soignez le désherbage, le laiteron est aussi sensible à la maladie et les symptômes apparaissent souvent sur cette plante avant d'être visible sur endive.

Pucerons du feuillage

Quelques individus ont été observés cette semaine à Loos-en-Gohelle (62) sur 24% des plantes. Des auxiliaires (araignées) sont aussi présents. A surveiller dans les semaines à venir car leur présence sur le feuillage peut conduire à les retrouver au forçage notamment lors des forçages précoces (ces pucerons ont la capacité de se maintenir dans les collets une fois les plantes arrachées).

Il ne présente pas de nuisibilité au champ si les populations n'évoluent pas. Il pourrait toutefois se conserver dans le collet et se développer au forçage si sa présence se maintient.

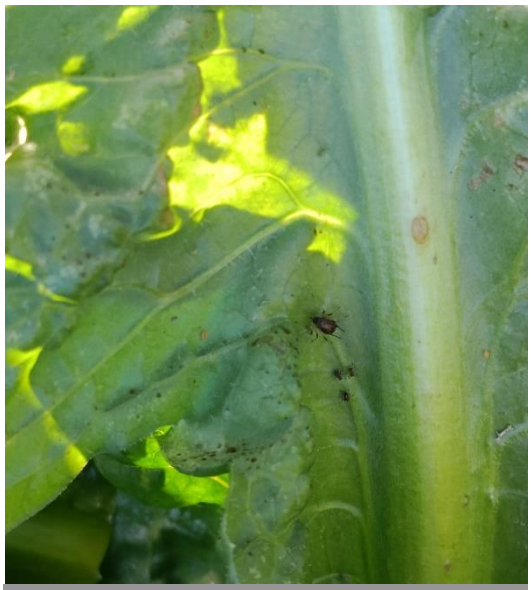

Puceron sur endive (FREDON HdF)

CELERI

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

A Saint-Omer (62), une mouche (0,33 mouche / plaque) a été capturée sur les plaques jaunes. Aucune mouche du céleri n'a été capturée à Annezin (62).

Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

A Saint-Omer (62), 2,33 mouches par plaque ont été capturées (soit 7 mouches au total). A Annezin (62), 1 mouche de la carotte (0,33 mouche / plaque) a été piégée sur les plaques jaunes. Ce sont les larves (asticots blancs jaunâtre de 7-8 mm) qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou

d'un flétrissement de la végétation. Il y a généralement 3 générations par an. A partir du printemps, les émergences sont échelonnées. La température optimale pour le développement de la larve est située entre 18 et 22°C. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti-insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible. L'activité des femelles a préférentiellement lieu en fin de journée.

CAROTTE

Réseau : 4 parcelles fixes + compilation des tours de plaine
Stades : crayon 2-3cm à récolte

Mouches de la carotte et du céleri
Les captures se poursuivent cette semaine avec : 2 mouches de la carotte capturées sur une parcelle de carottes à Haubourdin (59), 7 mouches de la carotte et 1 mouche du céleri sur une parcelle de céleris à Saint-Omer (62), 2 mouches de la carotte capturées sur une parcelle de carottes à Violaines (62), 1 mouche de la carotte capturée sur une parcelle de céleris à Annezin (62).

Oïdium
Des symptômes d'oïdium sont à nouveau observés dans la plupart des zones de production. Cette maladie est favorisée par un temps chaud et sec. Elle disparaît après une pluie ou une irrigation, mais est susceptible de resurgir.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur oïdium sur carotte. Il s'agit des substances actives suivantes : huile essentielle d'orange, soufre et hydrogénocarbonate de potassium. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Oïdium sur carotte (UNILET)

HARICOTS ET FLAGEOLETS

Réseau : 1 parcelle fixe + compilation des tours de plaine
Stades : récolte

Noctuelles Heliothis et pyrales
Les captures d'Heliothis se poursuivent cette semaine. Elles sont globalement faibles, à l'exception d'un piège avec 33 papillons dénombrés à Forest-Montiers (80). Les dégâts sur gousses et la présence de chenilles sur les haricots sont rares.

Le piégeage fournit une information sur les vols des papillons, mais il n'y a pas de corrélation entre le niveau de capture et les dégâts potentiels. L'observation des parcelles est indispensable pour évaluer le risque et doit être renforcée à partir de la floraison : recherche de pontes/œufs sur la face inférieure des feuilles, de chenilles, de trous dans les tiges et les gousses.
L'attractivité est maximale au moment de la floraison et du grossissement des gousses pour les pyrales et les noctuelles Heliothis. Les haricots beurre et flageolet sont particulièrement attractifs. Les précédents maïs à proximité des parcelles de haricots constituent un facteur de risque supplémentaire face à la pyrale.

Sclérotinia
Quelques symptômes sont signalés sur les dernières parcelles à récolter.

EPINARDS

Réseau : 3 parcelles fixes + compilation des tours de plaine
Stades : 8 feuilles à stade récolte

La gestion des adventices est particulièrement compliquée sur les épinards d'automne face à une forte pression de morelles, de chénopodes et de graminées.

Noctuelles défoliatrices
Les captures de noctuelles *Autographa gamma* sont en stable par rapport à la semaine dernière : 25 captures hebdomadaires par piège sur le secteur de Bapaume (62), 15 sur le secteur de Roye (80), 27 captures sur une parcelle à Vrely (80). Quelques feuilles trouées sont observées sur les parcelles.

***Perforations par chenilles de noctuelle Autographa gamma* (UNILET)**

La culture d'épinard est attractive pour les noctuelles défoliatrices à partir du stade 6 feuilles. Le piégeage permet de détecter les périodes de vols. Le seuil indicatif de risque est de 20 papillons capturés par piège par semaine. En l'absence de piégeage, l'observation de chenilles ou de perforations sur le feuillage permet d'évaluer le risque pour la culture.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur les noctuelles défoliatrices sur épinard. Il s'agit de la substance active *Bacillus thuringiensis spp. kurstaki*, à utiliser sur jeunes chenilles pour une meilleure efficacité. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Maladies
rien à signaler

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.
Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.
Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.
Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. ALLEXANDRE - PLRN ; Chou-fleur, choux et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE et S. DOYER - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : V. ALAVOINE - PLRN
Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France